



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2020-049

PUBLIÉ LE 30 MARS 2020

Sommaire

73_PREF_Präfecture de la Savoie

73-2020-03-30-001 - AP interdisant les parcs et autres jusqu'au 15 avril-COVID 19 (2 pages)

Page 3

73-2020-03-27-002 - AP-numéro-DS-SIDPC-2020-10 autorisant l'activité des établissements d'accueil du jeune enfant au profit des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (4 pages)

Page 6

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2020-03-30-001

AP interdisant les parcs et autres jusqu'au 15 avril-COVID

19

Arrêté DS-SIDPC 2020/11 portant interdiction de fréquentation générale des parcs, aires de loisirs, des berges de lacs et de rivières, et d'activités de montagne



PRÉFET DE LA SAVOIE

Arrêté DS-SIDPC 2020/11 portant interdiction de fréquentation générale des parcs, aires de loisirs, des berges de lacs et de rivières, et d'activités de montagne

Le Préfet de la Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur

Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de la santé publique, notamment son article L. 3131-1 ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

CONSIDÉRANT le caractère pathogène et contagieux du virus covid-19 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de ralentir la progression de l'épidémie pour permettre au système de santé et aux soignants de prendre en charge les malades dans les meilleures conditions possibles ;

CONSIDÉRANT, qu'en dépit des mesures de confinement généralisé prises par le gouvernement le 16 mars et d'interdiction des rassemblements de personnes, il est constaté un risque croissant de fréquentation des parcs, aires de loisirs, des berges de lacs et de rivières, et d'activités de montagne ;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Savoie ;

ARRÊTE :

Article 1 : L'accès des parcs, aires de loisirs, berges de lacs et de rivières, et aux activités de montagne ; sont interdits pour toute la population.

Article 2 : Cette interdiction s'applique à compter de sa publication et jusqu'au 15 avril 2020, et sur l'ensemble du département de la Savoie.

Article 3 : Les agents des services de santé, les agents des services publics et les professionnels autorisés sont exclus du champ d'application du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, ou de manière dématérialisée *via* le site citoyens.telerecours.fr selon l'article R.414-6 du code de justice administrative.

Article 5 : Le directeur de cabinet du préfet, le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Chambéry, les sous-préfets des arrondissements d'Albertville et Saint-Jean-de-Maurienne, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, le commandant du groupement de gendarmerie départemental, la directrice départementale de la sécurité publique, et les maires des communes du département de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie.

Chambéry, le 30/03/2020

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Signé : Jean-Michel DOOSE

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2020-03-27-002

**AP-numéro-DS-SIDPC-2020-10 autorisant l'activité des
établissement d'accueil du jeune enfant au profit des
personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire**

*Arrêté N°DS-SIDPC / 2020-10 autorisant l'activité des établissement d'accueil du jeune enfant au
profit des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire*



PRÉFET DE LA SAVOIE

Cabinet du Préfet
Direction des sécurités
Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile

Arrêté N°DS-SIDPC / 2020-10
autorisant l'activité des établissements d'accueil du jeune enfant au profit des personnels
indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Le Préfet de la Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de la santé publique, notamment son article L. 3131-1 ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19

VU l'arrêté préfectoral N° DS-SIDPC / 2020-07 autorisant l'ouverture des établissements d'accueil de la petite enfance pour les personnels indispensables à la gestion de crise ;

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

CONSIDÉRANT que l'accueil des usagers des établissements d'accueil d'enfants est suspendu ;

CONSIDÉRANT que pour garantir la mobilisation des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, il convient que leurs enfants puissent continuer d'être accueillis dans des établissements prévus à cet effet ;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Savoie ;

ARRÊTE :

Article 1 : L'arrêté préfectoral N° DS-SIDPC / 2020-07 susvisé est abrogé.

Article 2 : Les établissements d'accueil d'enfants, dont la liste est annexée au présent arrêté, sont autorisés à exercer leur activité afin d'accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Article 3 : Cette activité doit s'exercer dans le strict respect des mesures sanitaires tenant à limiter la propagation du virus.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, ou de manière dématérialisée *via* le site citoyens.telerecours.fr selon l'article R.414-6 du code de justice administrative.

Article 5 : Le sous-préfet directeur de cabinet du préfet, le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Chambéry, les sous-préfets des arrondissements d'Albertville et Saint-Jean-de-Maurienne, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, le commandant du groupement de gendarmerie départemental, la directrice départementale de la sécurité publique, et les maires des communes du département de la Savoie sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie.

Chambéry, le 27/03/2020

Le Préfet,

Signé

Louis LAUGIER

ANNEXE ARRETE N° DS-SIDPC / 2020-10

Adresse 1	Adresse 2	E mail
Le Zénith - 6 rue des Prés Riants	73100 AIX LES BAINS	crechecollective@aixlesbains.fr
114 boulevard Wilson	73100 AIX LES BAINS	delphine.philippin@cestpasjuste.com
21 rue Henri Dumant	73100 AIX LES BAINS	euribabyboom@gmail.com
55 allée des Erables	73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	contact@teddysandbabys.fr
21 boulevard Pierpont Morgan	73100 AIX LES BAINS	delphine.philippin@cestpasjuste.com
23 route de Pugny	73100 AIX LES BAINS	mamicrohulle@gmail.com
47 boulevard Pierpont Morgan	73100 AIX LES BAINS	ehoudy@aixlesbains.fr
Ecole du Sierroz - 3 rue Docteur François Gaillard	73100 AIX LES BAINS	moussailons@aixlesbains.fr
99 boulevard de la Roche du Roi	73100 AIX LES BAINS	ileauxenfants@aixlesbains.fr
129 rue du Colombier - Albens	73410 ENTRELACS	choubidou@entrelacs-savoie.fr
98 chemin du Fiolage	73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	ilocalin.drumettaz@orange.fr
41 place Pierre Picollet	73100 GRESY SUR AIX	haltegarderie.gresysuraix@wanadoo.fr
172 A rue de Jérusalem	73310 RUFFIEUX	leslutins73@orange.fr
26 route Impériale	73590 FLUMET	enfance.valdarly@arlysere.fr
route du stade	73240 ST GENIX SUR GUIERS	
Résidence La Quinède	73330 PONT DE BLAUIOISIN	
110 place de l'église	73330 DOMESSIN	
Chef lieu	73240 GRESIN	
133 bis chemin de la Curiaz	73170 YENNE	
459 route du lac	73470 NOVALAISE	
4 place du Xème groupement	38380 SAINT LAURENT DU PONT	
Le Château - Route du lac d'Aignebolet	73360 LA BAUCHE	
18 avenue Jean Jaurès	73000 CHAMBERY	h.diaz@mairie-chambery.fr
16 rue du Bâtonnet	73000 CHAMBERY	e.lanrey@mairie-chambery.fr
381 rue des Salins	73000 CHAMBERY	multiaccueil.paindepice@mairie-chambery.fr
7, rue de la Calamine	73000 CHAMBERY	multiaccueil.lesmarmottons@mairie-chambery.fr
26 allée de l'Albaron	73000 CHAMBERY	multiaccueil.lespetitsmas@mairie-chambery.fr
740 faubourg Maché	73000 CHAMBERY	creche.hopital@ch-chambery.fr
195 rue du Grand Champ	73000 CHAMBERY	multiaccueil.ileauxtresors@mairie-chambery.fr
213 rue de St Ombre	73000 CHAMBERY	as.planet@mairie-chambery.fr
359 rue du Pré de l'Ane	73000 CHAMBERY	i.franc@mairie-chambery.fr
15 rue du Pré de l'Ane	73000 CHAMBERY	sauvageonne@mairie-chambery.fr
Montée Valérieux	73000 CHAMBERY	farandole@mairie-chambery.fr
195 rue du Grand Champ	73000 CHAMBERY	creche.familiale@mairie-chambery.fr
Place de l'Hôtel de Ville	73490 LA RAVOIRE	leslutins@laravoire.com
Immeuble Les Combelles n°7	73230 ST JEAN D'ARVEY	lescroes@mairie-saintjeandarvey.fr
117 chemin de Pré Rond	73190 ST BALDOPH	lespetitscoudans@wanadoo.fr
rue des Ecoles	73000 BASSENS	mairie@bassens-savoie.fr
Rue de la Savoyarde	73230 ST ALBAN LEYSSE	multi.accueil@saintalbanleysse.fr
Passage Vincent	73230 BARBY	creche-mickeys@9business.fr
7 rue de la Forgerie	73160 COGNIN	multiaccueil@cognin.fr
7 rue de la Mairie	73000 JACOB BELLECOMBETTE	garderie.tonpouce@orange.fr
14 rue Jacques Hochard	73290 LA MOTTE SERVOLEX	milipom@mairie-lamotteservolex.fr
Chef Lieu	73160 VIMINES	petite-enfance@elus-vimines.com
avenue des Massettes	73190 CHALLES LES EAUX	creche@medipole-de-savoie.fr
245 rue de la dent du chat	73490 LA RAVOIRE	mcreche-les lucioles@orange.fr
70, rue Pierre et Marie Curie	73290 LA MOTTE SERVOLEX	ccas@mairie-lamotteservolex.fr

98. rue Haulotte	73000 BASSENS	a.choukal@orange.fr
351 rue des massettes	73190 CHALLES LES EAUX	contact@teddysandbabys.fr
2 route des Belledonnes	73800 MYANS	mac.myans@cc.coeurdesavoie.fr
416 Avenue Edouard Herriot	73800 MONTMELIAN	petitpoucet1.yde@free.fr
rue Antoine Borrel	73800 MONTMELIAN	petitpoucet2.rab@free.fr
161,voie J.F.Champollion Alpespace	73800 FRANCIN	petitpoucet3.alp@free.fr
524 rue des Collombes ZAC du Colombier	73110 LA ROCHETTE	'creche.larochette@cc.coeurdesavoie.fr'
La Croix	73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE	creche.pomdapi@cc.coeurdesavoie.fr
45 chemin Pré de la Cure	73250 ST PIERRE D'ALBIGNY	'haltegarderie.lespetitous@cc.coeurdesavoie.fr'
Maltaverne	73390 CHATEAUNEUF	multiaccueil.chateameuf@cc.coeurdesavoie.fr
Bourg Evescal	73250 SAINT JEAN DE LA PORTE	creche.stjean@cc.coeurdesavoie.fr
Alpespace - 15 voie Saint Exupéry -	73800 FRANCIN	francin@lncr.fr
16 rue de l'Eglise	73500 AUSSOIS	marie-aussois.sylvie@orange.fr
La Ciamparella	73480 BONNEVAL SUR ARC	contact@lescherubins.com
La Chal	73530 ST JEAN D'ARVES	lescherubins@lescherubins.fr
11 rue des Jardins	73480 LANSLEBOURG	mimissous.mimissous@chomail.fr
Rue St Roch	73480 LANSLEVILLARD	mimissous.mimissous@chomail.fr
Groupe scolaire	73500 TERMIGNON	mimissous.mimissous@chomail.fr
8 place Chasse forêt	73500 TERMIGNON	mimissous.mimissous@chomail.fr
72 avenue du Centenaire	73700 BOURG ST MAURICE	m.sithon@les-cherubins.com
Immeuble Le Royal	73570 BRIDES LES BAINS	lescroesdebrides@valvanoise.fr
16 rue de la poste	73210 AIME	amstramgram@versantsdaime.fr
Route de la balme	73150 VAL D'ISERE	louprien@valdisere.fr